



VILLE DE

# Nogent sur Marne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville  
Square d'Estienne d'Orves  
94130 Nogent-sur-Marne  
Tél. 01 43 24 62 00  
Fax 01 43 24 33 91

**M. GILLES Michel, Conseiller Municipal**

secrétariat général

Nogent, le 06 NOV 2008

Membre du Conseil Municipal est invité à bien vouloir assister à la séance du Conseil qui doit avoir lieu le :

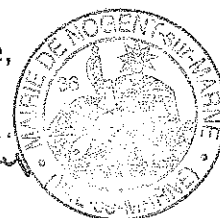
**JEUDI 13 NOVEMBRE 2008 A 20 H 00**

**SCENE WATTEAU**

**OBJET DE LA SEANCE :**

Ordre du jour  
(ci-joint)

Le Maire,



VILLE DE



# Nogent-sur- Marne

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2008 ORDRE DU JOUR

### FINANCIER

- 08/217 - Adhésion au Club des Villes Cyclables et désignation d'un représentant de la Ville de Nogent sur Marne

### SERVICE MARCHÉ

- 08/218 - Marché d'entretien et de travaux neufs des réseaux d'éclairage public et mise en place d'illuminations. Appel d'offres restreint européen. Titulaire : société Drode et Francilienne d'Electricité
- 08/219 - Marché de travaux d'entretien et d'aménagement des voies communales. Appel d'offres restreint européen. Titulaire : société SNTTP
- 08/220 - Marché d'entretien et de modernisation des ascenseurs. Société OTIS. Avenant n°2 - Approbation

### SERVICES TECHNIQUES

- 08/221 - Convention entre la ville de Nogent-sur-Marne et les pharmacies nogentaises pour la collecte et l'élimination de matériel de soin usagé perforant

### JURIDIQUE

- 08/222 - Acceptation de l'indemnité proposée par la Maaf au titre de dégâts sur le mobilier urbain
- 08/223 - Médiateur Municipal - Modification de la délibération n°08-36 du 21 mars 2008

### AFFAIRES SCOLAIRES

- 08/224 - Conte Musical Guy Môquet - Fixation du taux de vacation - Approbation de la convention à passer avec l'Inspection Académique pour l'organisation d'activités impliquant la prestation d'intervenants extérieurs - Année scolaire 2008-2009.

### AFFAIRES SOCIALES

- 08/225 - Fixation d'une participation des personnes âgées au repas organisé par la ville

### SPORTS

- 08/226 - Demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région pour l'équipement sportif situé 19 bis rue Paul Bert

### DIVERS

- 08/227 - Désignation d'un correspondant défense au sein du Conseil Municipal

- 08/228 – Modification du règlement intérieur des conseils de quartier
- 08/229 – Désignations complémentaires au sein du Conseil d'Administration de l'O.P.H. de Nogent-sur-Marne
- 08/230 – Approbation des projets de statuts du syndicat mixte ouvert d'étude Paris Métropole
- 08/231 – Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT

N°08/231

Compte rendu des  
décisions du Maire  
prises en vertu de  
l'article L. 2122-22 du  
CGCT

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération n°08-37 du 21 mars 2008, décidant de donner délégation au Maire pour la durée de son mandat pour prendre différentes décisions au nom de la commune en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE**

N° 08-261 du 24 septembre 2008 : PASSATION d'une convention de prestation artistique pour l'organisation d'un atelier hip-hop destiné aux jeunes nogentais de 11 à 17 ans avec l'association « ULTIMATUM STEP » sise 6 rue François Delage 94230 CACHAN, représentée par Madame Delphine KECLARD, Présidente, du 27 au 31 octobre 2008, à la Maison des Associations et de la Citoyenneté, pour un montant de 400 €.

N° 08-262 du 26 septembre 2008 : PASSATION d'une convention de mise à disposition, à titre gratuit, de la salle polyvalente sise 8 rue du Port 94130 Nogent-sur-Marne avec l'Amicale Nogentaise des Parents d'Enfants Inadaptés et Handicapés (ANPEIH) sise 5-9 rue Anquetil 94130 Nogent-sur-Marne, représentée par Madame MINEO, Présidente, pour l'organisation d'un goûter pour une vingtaine de personnes, le dimanche 30 novembre 2008 de 14 h à 18 h.

N° 08-263 du 26 septembre 2008 : PASSATION d'une convention de mise à disposition, à titre gratuit, de la salle polyvalente sise 8 rue du Port 94130 Nogent-sur-Marne avec l'Amicale Nogentaise des Parents d'Enfants Inadaptés et Handicapés (ANPEIH) sise 5-9 rue Anquetil 94130 Nogent-sur-Marne, représentée par Madame MINEO, Présidente, pour l'organisation d'un déjeuner de Noël pour une vingtaine de personnes, le dimanche 21 décembre 2008 de 12 h à 18 h.

N° 08-264 du 29 septembre 2008 : PASSATION d'un marché pour l'organisation d'une croisière en Hollande, en avril 2009, pour personnes âgées avec la société Partance sise 30 avenue de l'Amiral Lemonnier 78160 MARLY-LE-ROI pour un montant de 900 € TTC sur une base de 25 participants, 861 € TTC sur une base de 30 participants et 833 € TTC sur une base de 35 participants.

N° 08-265 du 30 septembre 2008 : APPROBATION de la convention passée avec la société Taxi Adrien RER Neuilly-Plaisance Lorentz Patrick sise 8 avenue Victor Hugo 77181 COUNTRY pour le transport scolaire d'un enfant handicapé de son domicile à Nogent jusqu'à l'Ecole de l'Ouest 22 rue Victor Basch 94300 VINCENNES pour un montant de 70 € TTC par jour pour l'année scolaire 2008/2009.

N° 08-266 du 30 septembre 2008 : APPROBATION de la convention passée avec la société Agence Confort Taxis sise 51 avenue de Coeuilly 94420 Le Plessis-Trévisé pour le transport scolaire d'un enfant handicapé de son domicile à Nogent

jusqu'au collège Anne Franck 38 rue Trousseau 75011 PARIS pour un montant de 132,12 € TTC par jour pour l'année scolaire 2008/2009.

N° 08-267 du 30 septembre 2008 : APPROBATION de la convention passée avec la société Taxi Service 94 sise 1 rue Rhin et Danube 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE pour le transport scolaire d'un enfant handicapé de son domicile à Nogent jusqu'à l'école des Guiblets 86 boulevard Kennedy 94000 CRETEIL pour un montant de 90 € TTC par jour pour l'année scolaire 2008/2009.

N° 08-268 du 30 septembre 2008 : APPROBATION de la convention passée avec la société Taxi Service 94 sise 1 rue Rhin et Danube 94500 Champigny-sur-Marne pour le transport scolaire d'un enfant handicapé de son domicile à Nogent jusqu'au collège De Lattre de Tassigny 1 rue du Progrès 94170 Le Perreux-sur-Marne pour un montant de 36 € TTC par jour pour l'année scolaire 2008/2009.

N° 08-269 du 2 octobre 2008 : APPROBATION de la convention de mise à disposition à titre précaire et révocable passée avec l'association « La Halte Fontenaysienne », représentée par Monsieur Jacques GENET, Président, concernant divers locaux situés 7 rue de Châteaudun à Nogent-sur-Marne (94130), cadastré K 123, d'une superficie d'environ 250 m<sup>2</sup>, et ce, pour une durée d'un an à compter du 6 octobre 2008 pour se terminer le 5 octobre 2009 moyennant le paiement d'un loyer trimestriel de 3 380 €.

N° 08-270 du 3 octobre 2008 : MODIFICATION de l'article 1 de l'arrêté n° 08-10 4 du 17 avril 2008 concernant des dégâts occasionnés à une partie du mur d'enceinte du Pavillon Baltard par un autocar de la société Darche-Gros fixant le montant de l'indemnité versée par la compagnie AXA France à 12 126 € au lieu de 11 376 €.

N° 08-271 du 3 octobre 2008 : MODIFICATION de l'article 1 de l'arrêté n° 07-30 9 du 24 décembre 2007 relatif au contrat de maintenance du logiciel Orphée passé avec la société C3rb Informatique sise 62 avenue Méridienne 48100 MARVEJOLS moyennant un coût trimestriel de 1 324,94 € HT.

N° 08-272 du 6 octobre 2008 : PASSATION d'un marché pour l'organisation de repas destinés à des personnes âgées avec la société Le Chalet de la Porte Jaune sise avenue de Nogent 75012 PARIS, les 2 et 3 février 2009, pour un montant de 51,42 € TTC par personne.

N° 08-273 du 7 octobre 2008 : APPROBATION de la convention passée entre la Commune, l'association « Conservatoire Francis Poulenc » et Mademoiselle Gwenaëlle ROUGER pour mettre à disposition de celle-ci, à titre gratuit, la salle Bach du Carré des Coignard sis 150 Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent-sur-Marne en vue de l'organisation d'un concert « Moment pianistique » le dimanche 12 octobre 2008 de 14 h à 19 h.

N° 08-274 du 7 octobre 2008 : PASSATION d'un marché pour la réalisation d'une étude de thermographie aérienne avec la société ITC sise 479 boulevard des Hirondelles 83150 BANDOL pour un montant de 38 870 € TTC.

N° 08-275 du 8 octobre 2008 : APPROBATION de la convention passée entre la Commune, l'association Conservatoire Francis Poulenc et le Cercle Communautaire de Nogent pour mettre à disposition de celui-ci, à titre gratuit, la salle Bach du Carré des Coignard sis 150 Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent-sur-Marne afin d'organiser les répétitions d'une chorale tous les mardis de 20 h à 22 h 30 pour la saison culturelle 2008/2009.

N° 08-276 du 8 octobre 2008 : PASSATION d'un marché pour la fourniture de matériels d'illuminations de Noël avec la société Blachère Illuminations SAS sise

Zone industrielle 84400 APT pour un montant global et forfaitaire de 10 864,17 € TTC.

N° 08-277 du 8 octobre 2008 : PASSATION d'un avenant n° 1 à la convention de mise de mise à disposition, à titre gratuit, avec l'association dénommée « Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air » (A.N.O.R.A.A.), représentée par le Colonel Honoraire Gérard CLAVREUL, responsable du secteur 94, concernant divers locaux, d'une superficie totale d'environ 35 m<sup>2</sup>, situés au rez-de-chaussée du pavillon du 4 rue du Maréchal Vaillant à Nogent-sur-Marne (94130), ayant pour objet de préciser que les jours de permanence qui seraient fériés ne pourront être reportés.

N° 08-278 du 8 octobre 2008 : PASSATION d'un marché à bons de commandes pour des prestations de relevés de géomètre (voirie et bâtiments) avec la société SSAFT sise 6 rue Gustave Lebègue 94130 Nogent-sur-Marne pour un montant annuel estimatif de 2 424,77 € TTC.

N° 08-279 du 9 octobre 2008 : PASSATION d'un contrat de cession pour l'intervention lecture « Cavanna raconte Cavanna » avec le « Théâtre Carpe Diem » sis 3 avenue des acacias 91210 DRAVEIL, représenté par Madame Simone BEUGNET, Présidente, à la Bibliothèque municipale, le samedi 15 novembre 2008, pour un montant de 1 200 € TTC.

N° 08-280 du 9 octobre 2008 : PASSATION d'une convention de mise à disposition, à titre gratuit, de la salle polyvalente située 8 rue du Port 94130 Nogent-sur-Marne, avec l'Association Union Athlétisme Intergadz'art Nogent, représentée par Monsieur Bernard RASQUIN, Président, pour l'organisation d'une réunion de rentrée avec les parents, le samedi 18 octobre 2008 de 16 h 30 à 19 h.

N° 08-281 du 23 octobre 2008 : PASSATION d'un marché d'expertise arborée avec la société Aäpa Ingénierie Végétale sise 6 rue Pioceau 33240 Saint-André-de-Cubzac pour un montant global et forfaitaire de 18 179,20 € TTC.

N° 08-282 du 10 octobre 2008 : MODIFICATION de l'article 1 de l'arrêté n° 08-27 1 du 3 octobre 2008 relatif à la modification de l'arrêté 07-390 du 24 décembre 2007 concernant la passation du contrat de maintenance du logiciel Orphée avec la société C3rb sise 62 avenue Méridienne 48100 MARVEJOLS, visant à rectifier le numéro de l'arrêté initial 07-309 en 07-390.

N° 08-283 du 10 octobre 2008 : PASSATION d'une convention de mise à disposition, à titre gratuit, de la salle polyvalente située 8 rue du Port 94130 Nogent-sur-Marne avec l'association Union Athlétisme Intergadz'art Nogent, représentée par Monsieur Bernard RASQUIN, Président, le samedi 22 novembre 2008 de 18 h à 22 h pour la tenue d'une assemblée générale.

N° 08-284 du 10 octobre 2008 : PASSATION d'un marché relatif à la fourniture de jouets de Noël avec la société Pintel Jouets sise 16 rue Fabre d'Eglantine 75012 PARIS pour un montant global et forfaitaire de 9 756,37 € TTC.

N° 08-285 du 10 octobre 2008 : PASSATION d'une convention de mise à disposition de la salle polyvalente située 8 rue du Port 94130 Nogent-sur-Marne avec Mademoiselle VERVAET, le samedi 31 janvier 2009 de 16 h à 1 h du matin pour l'organisation d'une soirée festive pour un montant de 166 €..

N° 08-286 du 13 octobre 2008 : APPROBATION de la convention passée avec la société Taxi Adrien RER Neuilly-Plaisance Lorentz Patrick sise 8 avenue Victor Hugo 77181 COUNTRY pour le transport scolaire d'un enfant handicapé de son domicile à Nogent jusqu'au collège Montalembert 28 boulevard Gambetta 94130

Nogent-sur-Marne pour un montant de 74 € TTC par jour pour l'année scolaire 2008/2009.

N° 08-287 du 13 octobre 2008 : APPROBATION de la convention passée avec la société Taxi Adrien RER Neuilly-Plaisance Lorentz Patrick sise 8 avenue Victor Hugo 77181 COURTRY pour le transport scolaire d'un enfant handicapé de son domicile à Nogent jusqu'au lycée Hector Berlioz 94300 Vincennes pour un montant de 100 € TTC par jour pour l'année scolaire 2008/2009.

N° 08-288 du 16 octobre 2008 : PASSATION d'un marché pour la location et la maintenance d'une fontaine à eau à bonbonnes située au Pavillon des Elus 95 rue des Héros Nogentais avec la société Nestlé Waters sise Parc d'affaires Silic 21 rue de Villeneuve BP 60427 – 94583 RUNGIS cedex pour un montant global et forfaitaire annuel de 270,53 € TTC, la fourniture de bonbonnes d'eau de 18,9 l pour 7,54 € TTC l'unité et le lot de 100 gobelets pour 3,45 € TTC.

N° 08-289 du 16 octobre 2008 : PASSATION d'un marché pour la location et la maintenance d'une fontaine d'eau à bonbonnes située au Service des Sports 8 rue du Port 94130 Nogent-sur-Marne avec la société Nestlé Waters sise Parc d'affaires Silic 21 rue de Villeneuve BP 60427 – 94583 RUNGIS cedex pour un montant global et forfaitaire annuel de 270,53 € TTC, la fourniture de bonbonnes d'eau de 18,9 l pour 7,54 € TTC l'unité et le lot de 100 gobelets pour 3,45 € TTC.

N° 08-290 du 15 octobre 2008 : APPROBATION d'une convention avec l'association Les Bandits de Nogent Baseball-Softball Club sise 34 rue des Héros Nogentais 94130 Nogent-sur-Marne, représentée par Monsieur CARRE, Président, pour la mise à disposition, à titre gratuit, du gymnase Christian MARTY situé 94 rue François Rolland 94130 Nogent-sur-Marne, du 9 novembre 2008 au 30 juin 2009, chaque jeudi de 18 h à 19 h 30.

Article 1<sup>er</sup> : Rend compte des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont données.

**Dernier article :**

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Et ont les membres présents signé après lecture,

**Pour Copie Conforme,  
Le Maire,  
Pour le Maire,  
Le Conseiller Délégué**